

Image not found or type unknown



Le regroupement familiale et l avis défavorable cause de logement

Par **nawakarim**, le **05/02/2013** à **11:47**

bonjour tt le monde et je vous remercie d avance de me répondre mon mari habite a annecy le 30 mars 2011 mon mari a déposer le dossier de rf tt été bien passer après six mois d attente on a eu un avis défavorable a cause de logement qui est pas suffisant car mon mari a une fille de son x femme alors il a changer le logement et il a fait le recourt gracieux le 07 janvier 2012 ils ont fait une deusieme visite de logement et la je voulait savoir dans combien du temps on aura une réponse est ce que c comme si c la premiere fois en plus on est mariés ça fait presque trois ans alors vs pouvez savoir comment est notre situation[smile33]